



CP Valence

Valence, l'UFAP partiellement entendue

A Valence, le 9 septembre 2022

Depuis plusieurs années l'**UFAP Unsa Justice** de Valence ne cesse de dénoncer les nombreuses projections sur notre site et demande la sécurisation de notre domaine et ses abords.

Après de longues années de revendications, nous voilà partiellement entendu. Un dispositif (apparemment très performant) de brouilleurs de téléphones portables va être mis en place sur l'année 2023 et des travaux de sécurisation partielle vont également voir le jour l'année prochaine.

Nous ne rentrerons pas dans ce communiqué sur les détails de cette sécurisation pour des raisons évidentes de sécurité mais si le pas en avant de l'administration est louable, force est de constater que concernant ces travaux de sécurisation, il en faudra plus pour freiner le fléau des projections sur notre établissement.

Si très régulièrement des individus sont interpellés par les forces de l'ordre suite à des flagrants délits de projections, chacun pourra constater que les individus sont relâchés dans la journée.

Pourtant, pour l'**UFAP Unsa Justice** du CP de Valence, les découvertes sont souvent préoccupantes !!!
Preuve que le trafic qui plombe nos coursives est en route vers son apogée...

Rien que pour l'année 2022, de janvier à septembre, ce sont presque 600 smartphones et 12 kilos de stupéfiant saisis lors de projections !

Pas une journée sans subir le fléau des projections, pas une journée sans saisir des stupéfiants de toute nature, pas une journée sans saisir des téléphones ...

Notre attention se porte naturellement sur le grand professionnalisme dont fait preuve une fois de plus les personnels de détention qui n'ont de cesse d'effectuer des coupes franches dans le trafic nauséabond des caïds de coursives !!!!

On a vu réapparaître également ce jour une note de service réinstaurant enfin les palpations en sortie de cellule pour sécuriser les mouvements notamment la promenade (suspendues depuis la COVID). Il sera opportun peut être de remettre en route aussi la systématisation des fouilles à corps.

L'**UFAP Unsa Justice** de Valence souligne certaines avancées, mais constate malheureusement qu'elles ne sont pas suffisantes pour endiguer tous les trafics.

*Pour l'UFAP Unsa Justice de Valence,
Sylvain ROYERE*